

# Caroline Yadan

votre députée

VOUS INFORME



## LES DISPOSITIFS D'AIDE AUX ENTREPRISES

### Bouclier tarifaire

*Votre entreprise dispose d'un compteur électrique d'une puissance inférieure à 36 kVA*

- ✓ Plafonnement de la hausse des factures d'électricité à 4 % jusqu'au 31 décembre 2022
- ✓ Puis à 15 % en 2023

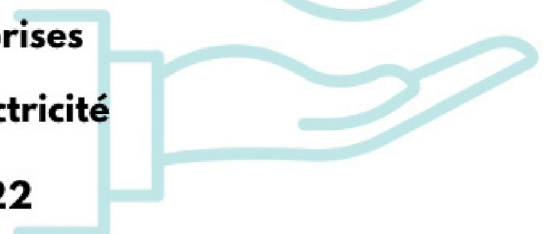
### Amortisseur d'électricité

*Votre entreprise dispose d'un compteur électrique d'une puissance supérieure à 36 kVA*

- ✓ Décompte direct et automatique de la facture d'électricité de l'entreprise
- ✓ Dès lors que le prix du mégawattheure de référence du contrat est supérieur à 325€/MWh
- ✓ Aide forfaitaire sur 25 % de la consommation des entreprises, soit une aide maximale d'environ 120€/MWh

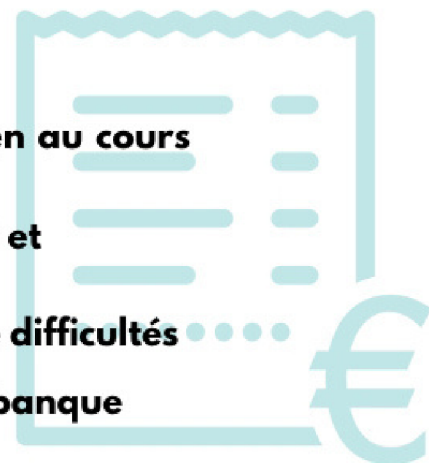
### Aide au paiement des factures

- ✓ Guichet accessible à toutes les entreprises
- ✓ Concerne les factures de gaz et d'électricité
- ✓ Accès simplifié dès fin novembre 2022



## PGE Résilience

- ✓ Jusqu'à 15 % du chiffre d'affaires moyen au cours des 3 dernières années
- ✓ Choix sur les règles de remboursement et d'amortissement du prêt
- ✓ Pour soutenir votre trésorerie en cas de difficultés
- ✓ Demande par l'intermédiaire de votre banque



## Comment obtenir de l'aide ?

- ➔ **Simuler le montant des aides**  
<https://www.impots.gouv.fr/simulateur-aide-gaz-electricite>
- ➔ **Déposer une demande d'aide**  
<https://www.impots.gouv.fr/professionnel>
- ➔ **Contacteur le médiateur national de l'énergie**  
n° vert : 0800 112 212 (service et appel gratuits)
- ➔ **Contacteur le conseiller départemental de sortie de crise**  
01 55 80 87 18  
[codefi.ccsf75@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:codefi.ccsf75@dgfip.finances.gouv.fr)



## Caroline Yadan

Députée de Paris



### POUR ME CONTACTER

126 rue de l'Université - 75355 Paris 07 SP  
01 40 63 94 19 // 06 58 41 69 22  
[caroline.yadan@assemblee-nationale.fr](mailto:caroline.yadan@assemblee-nationale.fr)



@CarolineYADAN



@CarolineYadan75



@carolineyadan

Inscrivez-vous pour  
recevoir ma newsletter :

